



non nobis domine non nobis sed nomini tuo da gloriam



ESQUIEU DE FLOYRAN

Originaire de Béziers, mais son état civil est très incertain, Esquieu de Floyran (ou Floran) serait un ancien Templier, voir même ancien Prieur de Montfaucon, chassé de l'Ordre. Un certain nombre de contradictions, d'imprécisions et de faits méconnus jalonnent une bonne partie du cours de sa vie et notamment la partie qui nous intéresse..

En 1304, il est emprisonné à Agen, mais pourquoi ?

☛ Comme ancien Templier, pour apostasie (reniement de la foi chrétienne) pour certains.

Notons que pour Guillaume de Plaisians, pourtant ennemi juré du Temple, il était un homme de peu.

☛ A titre de simple bourgeois du sud-ouest pour meurtre pour d'autres.

Il est en cellule avec un templier, condamné à mort, lui même apostat, qui s'est confessé à lui, selon la coutume des prisonniers qui n'avaient pas droit à l'assistance d'un prêtre.

Ce dernier était-il un mouton ?

Il lui avoue que les Templiers avaient une vie dissolue, s'enivraient, pratiquaient des rites blasphématoires, tels le reniement du Christ et la sodomie, seraient des renégats et des idolâtres.

Mais, si Esquieu de Floyran était bien un ancien Templier, apostat de surcroît, comment n'était-il pas informé de ces faits et n'y avait-il pas participé lui même.

Voilà un début d'histoire qui paraît bien curieux.

En 1305, rendu à la liberté, il serait allé voir le roi d'Aragon, Jaime II pour lui expliquer les faits et tenter de les monnayer, mais ce dernier refusa de le croire.

☛ Mais, si Esquieu de Floyran était condamné à mort, il n'aurait jamais du être libéré

Il décide alors d'aller vendre ses informations au roi Philippe le Bel

C'est son conseiller Nogaret, qui va le recevoir, tout manigancer et informer le roi.

Ce dernier, personnage très pieux, choqué par de tels actes, écrit au Pape pour lui faire part du contenu de ces aveux et ordonne une enquête, qui de plus favorise ses intérêts.

L'idée de détruire l'ordre du Temple, devenu indépendant, gênant et surtout, beaucoup trop riche était déjà présente dans l'esprit du roi, mais ce dernier manquait de preuves et d'aveux afin d'entamer une procédure.

Vous trouverez la suite de l'histoire générale des Templiers dans différents chapitres annexes.

Il semble néanmoins vraisemblable qu'Esquieu de Floyran ait participé à des interrogatoires de Templiers.

Le 13 octobre 1307, le sénéchal du Quercy, Jean d'Arreblay entre dans la commanderie de Montricoux et s'empare de tous les Templiers qui s'y trouvent.

Il les fait incarcérer à Cahors, met tous leurs biens sous séquestre et en nomme Géraud de Salvagnac curateur.

Esquieu de Floyran, le Templier renégat qui a dénoncé l'Ordre au Roi de France, reçoit la seigneurie de Montricoux, en fief, dont les revenus sont estimés à l'époque à 1100 livres tournois.

👉 Comment un ancien Templier, chassé de l'Ordre - si c'est le cas - a-t-il pu recevoir un tel cadeau ?

De l'argent ou un domaine d'un autre type, n'aurait-il pas été préférable ?



Bâtiment principal

La petite ville est cernée de remparts, qui ne sont peut-être pas dus aux Templiers. De leur époque subsiste les parties basses de l'église et le donjon.

Des maisons, plus ou moins fortifiées, des logettes, des écuries entouraient la grande cour, ouverte sur la ville par un porche à doubles battants sous une arche défensive.



La cour intérieure

L'église, construite au XIII^{ème} siècle est dédiée à saint Pierre.

La porte d'entrée, de la fin du XIII^{ème} siècle s'encadre d'un boudin torique qui se prolonge par une colonnette au-dessus d'un chapiteau feuillagé.

Il existe sept chapelles de différentes époques.

De l'époque templière il n'en reste que deux.

En entrant à gauche, la chapelle basse offre à la clef de voûte un grand T, initiale du mot « Templum ».

La chapelle supérieure voûtée de liernes et de tiercerons, communiquait au donjon par une galerie, était celle du commandeur et lui servait de tribune.



L'église



Clef de voûte

Le clocher de style toulousain est bâti en hors-d'œuvre à droite du chœur.

Une base carrée en pierre sert de support à la tour octogonale en brique de trois étages en retrait, qui est entourée d'une galerie ajourée à la base et au sommet et qui s'amortit par une flèche à crochets.

Des gargouilles en forme de chimères marquent les angles de l'octogone.

Le donjon, construit vers 1179, haut de 16 mètres, est recouvert aujourd'hui d'une toiture à quatre pans en tuiles mécaniques qui, tout en dépareillant l'ensemble, n'en protège pas moins la construction. Il est privé de ses tourelles, diminué de moitié.

On voit encore l'emplacement du passage le reliant à la chapelle du commandeur.

Les côtés sud et nord ont une longueur de 10,95 mètres, et ceux d'est et d'ouest de 7,40 mètres.

Les plus longs ont trois contreforts plats, larges de 1 mètre et saillants de 0,40 mètre. L'angle nord-ouest possède un contrefort plus massif laissant, à l'intérieur, la place à un escalier à vis.



Le donjon

Le nom de Montricoux n'apparaîtra qu'à la fin du XIIème siècle, la véritable étymologie serait Mons-Riculfi, du latin mons (mont) et du germanic ric (puissant) et reulf (loup). Mons-Riculfi deviendra en langue d'oc Mont-Ricos (mont rude, âpre) prononcé aujourd'hui Mont-Ricoux.

Le 14 mai 1181, Etienne, prieur du couvent de Saint Antonin, fait don aux Templiers de l'entièreté du territoire de Montricoux y compris les habitants, les redevances seigneuriales ainsi que les trois églises qui en dépendent : Saint-Pierre de Montricoux, Saint-Laurent de Meynet (Mairessé) et Saint-Benoît de Castres (Castras). Le prieur ne se réservant plus que les dîmes de ces trois paroisses.

A ses débuts, Montricoux est une dépendance de la commanderie de Vaour. Par la suite, Montricoux aura à son tour des dépendances dans les paroisses de Mairessé (Meynet) et Castras (Castres).

Comme bien souvent, des conflits apparaissent entre les Templiers et les chanoines de Saint Antonin. Les Templiers ne payaient pas les dîmes aux moines et ce malgré leurs réclamations. Il faudra de longues procédures juridiques pour arriver enfin le 04 mai 1247 à un accord entre les deux parties.

En 1276, Roncelin de Fos, Maître du Temple en Provence accorde une charte d'affranchissement aux serfs de Montricoux.

En 1298, la commanderie instaure une foire ainsi que des marchés.

Après la chute de l'Ordre du Temple, Esquieu de Floyran est dépossédé de son bien sur ordre de Philippe le Bel et la commanderie revient aux Hospitaliers de Saint-Jean.

« A bien mal acquis ne profite jamais »

Ceux-ci ne garderont la commanderie que jusqu'en 1332, date à laquelle ils la cèderont à un certain Pierre Duèze contre une somme de 5000 florins d'or ainsi que des terres à Douzens et à Goyran.